



Le Phare



*Nos meilleurs voeux
pour une heureuse
saison des fêtes !*

Suivez-nous



Le maire vous informe	2
Urbanisme	6
Les collectes	8
Avis public	9
Penser et agir aînés MADA	10
Loisirs	13
Rappel aux citoyens	14
Publicité	15

**Calendrier des
collectes à
L'INTÉRIEUR**



Photo : France Ménard



M. MICHEL PÉLOQUIN
Maire

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous partage les informations que je juge utiles pour vous permettre de suivre les diverses activités conduites par vos représentants municipaux au cours des derniers mois.

Mise à niveau de nos infrastructures

Comme nous le savons tous, il est important de bien suivre l'état de nos infrastructures, et surtout de procéder à leur entretien et mise à niveau, s'il y a lieu. Au cours des derniers mois, on a procédé à la réfection des infrastructures des rues Avelin-Péloquin et Curé-Vanasse pour un coût d'environ 840,000 \$; à la rénovation du garage près du Centre de services municipaux pour un coût d'environ 32,000 \$; à la réfection de l'ensemble du système électrique du bâtiment contenant les anciens bureaux municipaux pour un coût d'environ 38,000 \$; à la rénovation du bâtiment du Centre Germaine-Guèvremont pour un coût d'environ 18,000 \$. Finalement, en urgence, il a été nécessaire de procéder à la réparation du mur d'encrochement protégeant le bassin de notre marina au coût d'environ 28,000 \$. C'est donc environ 956,000 \$ qui ont été consacrés à la rénovation de nos infrastructures. Heureusement, pour plusieurs de ces projets, la municipalité a bénéficié de l'aide financière de différents programmes gouvernementaux.

Pour l'année 2023, nous prévoyons principalement continuer les rénovations de nos bâtiments, l'aménagement du stationnement arrière du Centre de services municipaux, le pavage de la rue de la Rive, la mise à niveau des quais de la marina et l'installation d'un module de jeux pour enfants au parc Henri-Letendre. Pour certains de ces travaux, la municipalité prévoit bénéficier d'aide financière de différentes sources.

Projet de reconnaissance d'un statut de *Paysage culturel patrimonial*

Comme mentionné dans le dernier Phare, la municipalité a débuté un processus afin d'obtenir un statut de *Paysage culturel patrimonial* pour nos îles. Cette reconnaissance de statut par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pourrait nous assurer un droit acquis pour la reconstruction des bâtiments existants sur nos îles en cas

de destruction par le feu ou autres causes. Un mandat de caractérisation et diagnostic des paysages a été octroyé à la firme *Mille Lieux* pour un coût de 24 953,60 \$.

Excellent potentiel de baignade par temps sec au parc Henri-Letendre

Considérant la possibilité de mettre en valeur le potentiel de baignade au parc Henri-Letendre, un mandat a été donné en juin dernier à l'organisme *Fondation Rivières* pour la réalisation d'une étude sur la qualité de l'eau. Tout au cours de l'été, à raison de trois jours par semaine, des échantillons d'eau ont été prélevés et analysés.

L'étude a démontré que la qualité de l'eau est propice à la baignade la majeure partie du temps. Par temps sec, le site a un excellent potentiel de baignade. Le suivi effectué ne démontre aucun dépassement de la norme recommandée au Québec soient 200 UFC/100 ml. Toutefois, par temps de pluie, le site est demeuré sous la norme de 200 UFC/100 ml 64 % du temps.

Il serait donc possible éventuellement d'aménager le site pour une baignade sécuritaire. C'est à suivre...

Salles communautaires

Depuis la mise en service de notre Centre de services municipaux, nos trois salles communautaires sont très en demande. Tous les commentaires reçus par les utilisateurs concernant la qualité sont très positifs. Les revenus de location provenant des trois salles permettront de défrayer l'ensemble des coûts d'entretien et d'électricité occasionnés par l'usage du Centre de services municipaux.

Budget 2023

Le budget pour l'année 2023 a été adopté lors d'une assemblée extraordinaire tenue le lundi 12 décembre dernier. Les membres du conseil municipal ont dû composer avec plusieurs éléments comportant des augmentations importantes. Mentionnons, à titre d'exemple, le service de protection des incendies, la collecte des déchets, le service de police et le traitement des eaux usées.

En ce qui concerne les déboursés prévus, pour le fonctionnement du Conseil, il est prévu une augmentation de 5,4 % causée par l'indexation de l'indemnité des membres du Conseil. Pour l'administration générale, il est prévu une augmentation de 6,5 % attribuable aux augmentations de salaire, aux frais d'avocats, aux assurances et à l'embauche d'une coordonnatrice aux loisirs et aux communications.



Pour la sécurité publique, une augmentation de 14,9 % est prévue, particulièrement causée par le service de police 6,2 % et par le service de sécurité incendie 22,5 %. Pour les travaux publics (voirie), une augmentation de 14,2 % est due en raison des hausses du prix du carburant, du prix du déplaçant et à l'embauche d'employés occasionnels. Pour l'hygiène du milieu, une augmentation de 10,6 % causée principalement par le coût accru de 43,4 % pour la gestion des déchets domestiques. Pour les loisirs et culture, une augmentation de 22,8 % est causée par l'entente supra-locale régionale de loisirs, la prévision d'activités additionnelles et l'ajout de personnel supplémentaire pour les camps de jour.

En résumé, pour l'ensemble des dépenses prévues au budget, nous connaissons une augmentation de 10,5 % tandis que les revenus de la taxe foncière augmenteront de 7,05 %.

En conséquence, pour une maison évaluée à 227 637 \$, le compte de taxe de 2023 passera de 2 337,61 \$ à 2 477 \$, soit une augmentation de 139,39 \$ pour un pourcentage de 5,96 %.

Nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement

Madame Michèle Bérubé qui occupait le poste d'inspectrice en urbanisme et environnement depuis 10 ans, nous a quitté récemment pour poursuivre sa carrière à la ville de Saint-Hyacinthe. Suivant un appel de candidature, monsieur Michel Bradner a été retenu. Monsieur Bradner compte plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Je voudrais souhaiter une belle suite de carrière à Madame Bérubé, et la bienvenue parmi notre équipe de la municipalité à Monsieur Bradner.

Transport collectif régional, achalandage et nouvelle tarification

Le transport collectif connaît une croissance soutenue dans notre municipalité. Depuis le début de l'année, en date du 31 octobre, 168 citoyens avaient utilisé le service de Taxibus pour 3780 déplacements, 6 citoyens avaient utilisé le transport adapté pour 657 déplacements et depuis avril dernier, 64 citoyens avaient utilisé le transport interrégional (Sorel-Tracy – Longueuil).

Une nouvelle tarification simplifiée et avantageuse entrera en vigueur en 2023. Les utilisateurs du transport en commun pourront se déplacer vers n'importe quelle municipalité pour un coût maximum de 4,25 \$ par passage. De plus, il sera possible de profiter de coûts réduits en se procurant des séries de 10 et 25 billets ou une passe mensuelle.

*Au nom des membres du
Conseil municipal et
des membres du personnel de
la municipalité, je souhaite
à chacun de vous un très
joyeux Noël et une
excellente année 2023!*



DÉCISIONS DU CONSEIL

Afin de connaître toutes les décisions prises par le Conseil municipal, vous pouvez lire les procès-verbaux qui sont en ligne au notre site web.

www.sainteannedesorel.ca

Choisir onglet à gauche : **LE CONSEIL**

Choisir : **Ordres du jour / Procès-verbaux**



ÉQUIPE LE PHARE

Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année

Distribution : Postes Canada

Tirage : 1450 exemplaires

Collaboration : M. Maxime Dauplaise, Mme Chantal Laferrière,
Mme Myriam Courmoyer, M. Roger Soulières.

Gestion de l'information, infographie et impression :


Imprimerie Mongeon



CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2023 auront lieu les lundis suivants (sauf exceptions), à 19 h 30, à la salle du Conseil au Centre de services municipaux situé au 1685, chemin du Chenal du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- 9 janvier
- Mardi 7 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1^{er} mai
- 5 juin
- 3 juillet
- 21 août
- Mardi 5 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre


Vous pouvez maintenant suivre les séances du Conseil en direct sur Facebook! 

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

LES HEURES RÉGULIÈRES DU BUREAU

lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30
vendredi : 8 h à 12 h

NOUS JOINDRE

Par téléphone : **450 742-1616** 

Par courriel : **info@sainteannedesorel.ca** 

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés du **23 décembre 2022 à midi jusqu'au 6 janvier 2023 inclusivement.**

Le bureau municipal vous accueillera à compter du **9 janvier 2023** selon les heures régulières d'ouverture.



PLAN TRIENNAL 2023 - 2024 - 2025

	2023	2024	2025
INFRASTRUCTURES :			
Pavage rue de la Rive	*446 000 \$		
Aménagement du stationnement du Centre de services municipaux	**100 000 \$		
Rénovation du revêtement extérieur des bâtiments municipaux	***158 000 \$		
EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALE ET/OU USÉES :			
Remplacement du système de télémétrie des stations de pompage		6 000 \$	
ADMINISTRATION :			
Projet de gestion et archivage documentaire	28 000 \$		
Installation d'un écran numérique rue de la Rive		40 000 \$	
TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET ESPACES VERTS :			
Remplacement du camion Toyota Tacoma 2009		50 000 \$	
Remplacement du camion 6 roues à benne basculante	70 000 \$		
Acquisition d'une toilette mobile publique sur le lot 4 800 776 (voisin du Varvo)	35 000 \$		
Acquisition d'un appareil d'arrosage pour patinoire		20 000 \$	
Éclairage terrain de balle			60 000 \$
Trottoir de bois au parc Henri-Letendre	10 000 \$		
Remplacement des quais de la Marina	100 000 \$		

- *Financé par le PALVL-MTQ et par emprunt
- **Financé par le PRIMA
- ***Financé par la TECQ 2019-2023

IMPORTANT : L'ensemble des dépenses présentées seront approuvées par résolution et seront payées à même le surplus accumulé non affecté ou par emprunt si nécessaire.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

<i>REVENUS</i>	2023
Taxe foncières générale (0,84\$)	2 885 277 \$
Taxe foncières générale immeubles non résidentiels (1,22 \$)	61 116
Surtaxes remembrement	4 400
Répartition locales	56 464
Eau (75 \$ / rés. / 0,54 \$ mc)	253 663
Égout (182 \$ / rés.)	239 694
Matières résiduelles (200 \$)	269 000
Matières résiduelles chalets non reliés (100 \$)	16 400
Compensation taxes immeubles gouv. Québec	440
Compensation taxes immeubles Affaires sociales	25 000
Compensation taxes immeubles gouv. Canada	1 330
Autres services rendus	137 410
Permis (Urbanisme)	7 500
Droits de mutations immobilières	98 000
Amendes et pénalités	7 500
Intérêts	10 100
Transferts	87 201
TOTAL :	<u>4 160 495 \$</u>

<i>CHARGES</i>	
Conseil municipal	124 270 \$
Application de la loi	38 500
Gestion financière et administrative	609 410
Évaluation	57 074
Administration générale (autres)	750
Sécurité publique	264 711
Centre animalier	11 000
Protection contre l'incendie	400 000
Sécurité civile	10 000
Voirie municipale	296 605
Enlèvement de la neige	140 401
Éclairage de rues	16 000
Circulation et stationnement	41 700
Transport adapté et collectif	99 936
Approvisionnement / traitement de l'eau	138 180
Réseaux de distribution de l'eau	80 220
Traitement des eaux usées	98 010
Réseaux d'égouts	141 237
Enlèvement et élimination des matières résiduelles	291 844
Entretien et travaux des cours d'eau	5 000

Logement social O.M.H.	8 400
Aménagement, urbanisme et zonage	96 150
Promotion et développement économique (CLD)	28 524
Loisirs : centre communautaires (Maison des jeunes)	11 160
Patinoires / glissade	1 300
Port de plaisance, quais, bâtiments sanitaires	21 955
Parcs, camp de jour et jeux d'eau (Supralocal inclus)	201 131
Contribution organismes sportifs	6 000
Activités culturelles	36 500
Frais de financement	192 500
Sous-total :	3 468 468 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	633 151 \$
Remboursement fonds de roulement	20 000
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	5 000
Investissement infrastructure	33 876
TOTAL :	<u>4 160 495 \$</u>

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

- Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 -
(selon règl. n° 539-2019)

Michel Péloquin Maire		Conseiller	
Salaire	21 342,55 \$	Salaire	7 114,75 \$
Allocation	10 671,28 \$	Allocation	3 557,38 \$
Total :	32 013,83 \$	Total :	10 672,13 \$

**Rémunération du maire à la
MRC de Pierre-De-Saurel**

- Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 -

Michel Péloquin Maire	
Salaire	6 971,76 \$
Allocation	3 485,88 \$
Total :	10 084,44 \$



RECHERCHE DE PROPRIÉTAIRES VOLONTAIRES REBOISEMENT DU CORRIDOR DE LA VALLÉE DE LA YAMASKA



Demande de collaboration pour recruter des propriétaires volontaires pour un reboisement de la vallée de la Yamaska.

« Le projet Corridor Vallée Yamaska vise à planter plus de 300 000 arbres en 10 ans! Afin de parvenir à cet objectif, l'OBV Yamaska est à la recherche de sites en coulées agricoles ou sur des terres non cultivées qui se trouvent en bordure de la rivière Yamaska ou de ses principaux tributaires.

Les coulées sont souvent d'anciens pâturages non cultivés en raison des fortes pentes et représentent des sites idéaux pour le reboisement en milieu agricole sans impact sur la superficie cultivée.

La plantation de ces milliers d'arbres permettra d'assurer une connectivité fonctionnelle entre les boisés en créant des corridors forestiers. En plus d'être bénéfiques pour la faune et la qualité de l'eau sur notre territoire, ces aménagements procurent de nombreux avantages à l'échelle de la ferme : effet brise-vent, contrôle de l'érosion, augmentation des alliés naturels comme les pollinisateurs, enjolivement du paysage, etc.

À noter que ce programme ne peut financer des reboisements exigés dans le cadre de mesure de compensation.»

Si ça vous intéresse, contactez-nous :

Roxanne Pommier, 581 996-7194 | Alexandre Joly, 514-267-0034
administration@obv-yamaska.qc.ca

Merci de votre collaboration!

PROGRAMME RÉNORÉGION

Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures de leur résidence.

Ce programme offre une aide financière sous forme de subvention qui varie, en fonction du revenu du ménage, entre 95 % et 20 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles.

Le montant maximal de l'aide pouvant être accordée est de 20 000 \$ ou 25 000 \$ pour les ménages dont le revenu est inférieur au seuil applicable.

Le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 3 500 \$.

Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, sans le terrain, est évaluée à 150 000 \$ ou moins.

Il est important de préciser que la subvention est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés.

Pour soumettre une demande, les citoyens sont invités à s'adresser à la MRC de Pierre-De Saurel ou à consulter le lien suivant : <https://www.mrcpierredesaurel.com/responsabilites/gestion-du-territoire/subvention-a-la-renovation/> pour obtenir le formulaire d'inscription et de l'information relative aux critères d'admissibilité et aux travaux reconnus aux fins du programme.

Benoit Jolicoeur, Inspecteur programme de l'amélioration de l'habitat

50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
Tél. : 450 743-2703, poste228
www.mrcpierredesaurel.com



V I V
A N T
I C I

MRC
Pierre-De Saurel



URBANISME

Nomination au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement



Le Conseil municipal procédait en octobre dernier à l'embauche du nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement. Monsieur Michel Bradner est entré en fonction en novembre dernier.

Monsieur Bradner détient un baccalauréat en urbanisme et possède une formation de technicien en génie civil (orientation aux services d'inspection). Il détient vingt-cinq années d'expérience dans le domaine de l'urbanisme.

Bienvenue à notre nouvel inspecteur!

Vous planifiez des travaux de rénovation, travaux en rive, travaux en zone inondable, travaux de construction et/ou avez un projet quelconque d'aménagement de votre terrain?

Appelez l'inspecteur municipal ou communiquez par courriel pour toutes questions.

MICHEL BRADNER, inspecteur en bâtiment et en environnement

mbradner@sainteannedesorel.ca

Tél : 450 742-1616, poste 102

LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au **450 742-1616 poste 101** et en **faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire** afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.



Merci de votre collaboration !

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 1 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

Votre coopération est demandée!



BOÎTE AUX LETTRES ENDOMMAGÉES

Votre boîte aux lettres est endommagée par le déneigeur, veuillez contacter soit :

- Le Ministère des Transports : pour le secteur 72 à 254 chemin du Chenal-du-Moine intersection à la rue du Quai.

Ministère des Transports : composer le 511 pour formuler votre plainte ou par internet <https://www.quebec511.info> choisir onglet Nous joindre

- M. Daniel Gamelin : 450 587-3202 (le jour) pour tout le reste de la municipalité.

NOTE

La présence de boîtes aux lettres constitue une contrainte pour le déneigeur et nous conseillons fortement que votre boîte aux lettres soit installée conformément aux recommandations de la *Société canadienne des postes* afin de minimiser les risques d'endommagement par les équipes de déneigement.

Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les recommandations de la Société canadienne des postes seront recevables.



NUISANCES

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, neige ou glace, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.

Toute infraction au présent règlement n° 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en tout temps de l'année!





MRC PIERRE-DE SAUREL

Pour toute information concernant la gestion des matières résiduelles :

Tél.: 450 743-2703 • Téléc.: 450 743-7313

www.mrcpierredesaurel.com • info@mrcpierredesaurel.com

ÉCOCENTRE

Le site est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

Pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 25 mars 2023, l'écocentre sera ouvert au public du jeudi au dimanche de 9 h à 16 h.

Le service est offert aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel sans frais.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (béton, ciment, bois, gypse, plâtre, bardeaux d'asphalte, isolants, etc.) • Résidus verts (feuilles, branches et résidus de jardin) • Meubles et appareils électroménagers • Pneus • Résidus domestiques dangereux (RDD) de type résidentiel • Déchets d'équipements électriques et électroniques • Lampes au mercure (tubes fluorescents, à induction ou UV, lampes fluocompactes, lampes à décharge à haute intensité (DHI) et autres) • Matières recyclables.

MATIÈRES REFUSÉES :

Les pièces d'auto (sauf les pneus et les batteries), les matières putrescibles (les jeter dans le bac brun), la terre contaminée, les bisphényles polychlorés (BCP), les armes, explosifs et feux d'artifice.

Les déchets et les matériaux de construction ne sont pas acceptés au Recyclo-Centre, situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu à Sorel-Tracy.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

ÉTIQUETTES

POUR BACS À DÉCHETS EXCÉDENTAIRES

Nous vous signalons que les étiquettes autocollantes 2023 à apposer sur le 2^e bac noir sont disponibles dès maintenant au bureau municipal.

Le coût est 120 \$ pour l'année

LE PRIX D'UNE ÉTIQUETTE RESTE LE MÊME POUR L'ANNÉE COMPLÈTE.

NOUVELLE TARIFICATION
Étiquette pour bac excédentaire

120\$ / étiquette

À récupérer auprès de votre municipalité

MATIÈRES RÉSIDUELLES 001
Bac excédentaire

2023

MRC Pierre-De Saurel

*Bac à déchets (noir)

COLLECTE DES SAPINS SE FERA LE LUNDI 9 JANVIER 2023

SVP, VEUILLEZ DÉPOSER VOS SAPINS EN BORDURE DU CHEMIN FACE À VOTRE RÉSIDENCE.





Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

Grille tarifaire 2023

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
DÉPLACEMENTS ENTRE LES ZONE 1 ET 5		
1 passage_Zone 1 à 5	4,25 \$	2,50 \$
10 passages_Zone 1 à 5	38,50 \$	23,00 \$
25 passages_Zone 1 à 5	85,00 \$	51,00 \$
Mensuel_Zone 1 à 5	84,00 \$	50,50 \$
Pénalité	5,00 \$	
Pénalité_absence_Zone 1	10,00 \$	
Pénalité_absence_Zone 2 à 5	20,00 \$	
EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL (SUR RÉSERVATION POUR LA CLIENTÈLE DU TRANSPORT ADAPTÉ)		
SL_1 passage_Hors territoire	4,25 \$	2,50 \$
SL_10 passages_Hors territoire	38,50 \$	23,00 \$
SL_25 passages_Hors territoire	85,00 \$	51,00 \$
SL_Mensuel_Hors territoire	84,00 \$	50,50 \$
SL_Mensuel_Hors territoire_Saint-Roch-de-Richelieu	42,00 \$	25,00 \$
TARIF FLEXIBLE		
Flexible_Mensuel	159,75 \$	95,75 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès	Gratuit	Gratuit

ZONE 1

Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel

ZONE 2

Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Roch-de-Richelieu

ZONE 3

Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert

ZONE 4

Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella

ZONE 5

Contrecoeur

HORS TERRITOIRE

Varenes
Longueuil

* TARIF RÉDUIT :

Personne âgée de 65 ans

Étudiant à temps plein selon les critères énumérés à la page 13 du guide de l'utilisateur

SIMON BERTHIAUME

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour une mobilité régionale **accessible!**



450 551-8034



1 855 751-7827



450 746-7828



www.stcpierredesaurel.ca



stcpierredesaurel



LA PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LES AÎNÉS

Programme intégré d'équilibre dynamique - P.I.E.D.

Saviez-vous que... les chutes, même sans blessure, représentent un facteur important de la perte d'autonomie? Améliorer l'équilibre et adopter des comportements sécuritaires sont des résolutions réalistes pour réduire les risques, peu importe l'âge.

Quelques statistiques démontrant l'importance des chutes au Québec dans les dernières années :

- La population âgée de 65 ans et plus continuera d'augmenter, passant de 16 % en 2011 à 26 % en 2031.
- Chaque année, près du tiers des personnes de plus de 65 ans qui vivent à domicile font une chute. À partir de 75 ans, ce taux monte à une personne sur deux.
- Le taux de chuteurs atteint 45 % chez ceux qui sont tombés au cours de l'année précédente.
- 8 à 17 % des aînés font plus d'une chute au cours de l'année.

De lourdes conséquences pour les chuteurs...

- En 2018, 4 % des personnes de 65 ans et plus ont été victimes, au cours des 12 derniers mois, d'une blessure causée par une chute assez grave pour limiter leurs activités courantes.
- 3 à 13 % des chutes provoquent des blessures graves telles que des fractures, des entorses ou des coupures;
- Chaque année au Québec, les chutes représentent environ 16 000 hospitalisations, ce qui correspond à 7 % de l'ensemble des hospitalisations dans ce groupe d'âge.
- La fréquence et la gravité des blessures ont tendance à augmenter avec l'âge.
- Les chutes, même sans blessure, sont des facteurs importants de déclin de l'autonomie et d'admissions en centre d'hébergement.

Mon autonomie, j'y tiens!

Le programme P.I.E.D. a pour but de prévenir les chutes et les fractures chez les aînés autonomes qui vivent à domicile et qui sont préoccupés par les chutes ou par leur équilibre.

En quoi consiste ce programme?

Le programme est conçu pour être offert à des groupes de 12 à 15 participants âgés de 65 ans et plus.

Il s'agit d'un programme d'exercices physiques en groupe, sécuritaire et adapté, animé par un professionnel de la santé et de l'activité physique.

Il comprend trois volets :

- **Deux séances d'exercices physiques en groupe de 60 minutes par semaine** visant à améliorer l'équilibre, la posture, la force des membres inférieurs, la flexibilité des chevilles, la densité des os et la capacité à se relever du sol.
- 1. **Une capsule de prévention de 30 minutes par semaine** pour développer chez les participants la capacité à modifier leurs comportements et à aménager leur domicile pour améliorer leur sécurité. Elle sera intégrée à la fin d'une séance d'exercices en groupe.
- 2. **Un programme d'exercices physiques à domicile** pour compléter l'entraînement en groupe et stimuler le maintien de la pratique d'exercices après la fin du programme.

Évaluation des participants

Préalablement au programme, tous les participants devront se soumettre à une courte évaluation de leur force et de leur équilibre. Les tests seront administrés par le professionnel de la santé qui animera les séances d'exercices.

DÉBUT DU PROGRAMME: 12 AVRIL 2023

Clientèle admissible, personnes de **65 ans et plus** • Maximum de 15 participants

Horaire des cours : **lundi et mercredi 10 h 30 à 11 h 30**

Endroit : Centre de services municipaux (1685, chemin du Chenal-du-Moine)

Informations et inscriptions **450 742-7246**



SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE



BESOIN D'AIDE ?

Soyez attentifs aux autres.

Offrez votre aide ou référéz-les aux organismes ci-dessous.



ALIMENTATION

- Groupe d'entraide Sorel-Tracy :** 450 746-5611
- Centre d'Action bénévole du Bas-Richelieu :** 450 743-4310
Dépannage alimentaire mercredi de 12h 30 à 15h 30
Service de popote roulante
- La Porte du Passant :** 450 743-4803
Repas pour emporter 11h 15 à 12h 45
Halte-repos de 8h à 15h
- Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel :** 450 785-2875
La popote roulante et le transport médical 1-844 440-2874
- Livraison d'épicerie**
Escouade CJE Pierre-De Saurel Aide à la livraison du lundi au mercredi 450 943-1441



SOUTIEN

- Accueil psychosocial MRC de Pierre-De Saurel :** 450 746-4545 poste 5133
Lundi au vendredi 8 h à 21 h,
Samedi et dimanche : 8 h à 16 h
- La Traversée, Centre de prévention du suicide :** 450 746-0303
Services 24h/7j
- L'Ardoise groupe d'alphabétisation populaire** 450 780-1016
- Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel-Tracy :** 450 743-0664
- Association des Aidants(es) Naturels(les) Du Bas Richelieu :** 450 730-0880
- Groupe d'entraide l'Arrêt-Court :** 450 743-6071
Pour personnes vivant de l'anxiété
- Le Vaisseau d'or :** 450 743-2300
Entourage d'une personne atteinte de maladie mentale boîte vocale
- Maison La Source :** Hébergement femme 450 743-2821
- Maison Le Passeur :** Soutien téléphonique homme 450 743-8403
- Maison la Margelle :** (dépendance) 24 h/7j 450 746-2788
1 866-446-2788
- Santé mentale Pierre-de Saurel Québec :** 450 746-1497
suivi individuel
- SOS violence conjugale :** Soutien téléphonique 1-800 363-9010
- Travailleuse de rue :** 450 846-1283
- **URGENCES :** 911 locale
- FAMILLE**
- Carrefour Naissance-Famille :** 450 743-0359
Soutien famille
- Ligne Parents :** 1-800-361-5085
- Jeunesse J'écoute :** 1-800-668-6868



AÎNÉS

- Travailleuse de milieu pour aînés :** 450 881-7017
Soutien téléphonique
- Programme PAIR :** 450 780-5600
Système d'appel quotidien personnalisé poste 5200
- Centre d'écoute Montérégie :** 450 658-8509 et 1-877-658-8509
- Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu :** 450 743-1584
du lundi au mercredi
- Regroupement pour la santé des aînés Pierre-de Saurel :** Soutien téléphonique 450 855-3737

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel
ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE-DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133



LE BAZAR

Église Sainte-Anne-de-Sorel

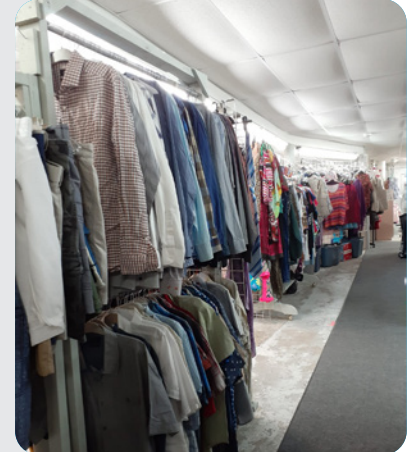
Le bazar est toujours ouvert **les mercredis de 9 h à 16 h et les premiers samedis du mois de 12 h à 15 h 30.**

Les bénévoles seront donc contents de vous recevoir les samedis 3 décembre, 7 janvier 2023, 4 février 2023, 4 mars 2023.

Pour les autres dates d'ouverture, vous pouvez consulter notre page Facebook.

Beaucoup d'articles disponibles pour les cadeaux des fêtes.

N'oubliez pas vos sacs réutilisables.



COURS DE GYMNASTIQUE ET DE TAI CHI

Pour les aînés de 55 ans et plus

Lundi (Tai Chi): 10 h

Mercredi (Gymnastique) : 11 h

Début : 9 janvier et 11 janvier 2023

Endroit : Centre de services municipaux
1685, chemin du Chenal-du-Moine

Inscriptions : 450 742-7246



SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole ou pour plus de renseignements, composer le:

450 743-4310 



KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé



PROGRAMMES JEUNESSE

DÈS LE 14 JANVIER 10 SEMAINES

AMIKINS Cours de développement moteur
• 2 1/2 à 5 ans

CHEERLEADING RÉCRÉATIF
• 5 à 11 ans

FÊTE D'ENFANTS
• 5 à 12 ans
• Avec ou sans escalade
• 3 heures d'animation

COURS EN GROUPE

DÈS LE 9 JANVIER 12 SEMAINES

PILATES
• 3 niveaux

MISE EN FORME POUR AÎNÉS

GOLF

DÈS LE 19 MARS 7 SEMAINES
• Intérieur et extérieur

PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

CÉGEP SOREL TRACY
Centre sportif

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

450 743-9127

www.cegepst.qc.ca/centre-sportif



OFFREZ LA SANTÉ EN CADEAU!



JOIGNEZ-NOUS! 



HALLOWEEN À L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

29 octobre 2022

Les amateurs de la fête de l'Halloween sur l'Île-aux-Fantômes ont été servis cette année, après 2 ans de pause forcée.

Des milliers de petits monstres, accompagnés de leurs parents déguisés, ont pu profiter de la belle température pour visiter les citoyens de l'endroit qui, encore une fois, se sont prêtés au jeu d'une manière exceptionnelle.

Cette année, le Comité des loisirs et le Conseil municipal ont misé sur un système de billets disponibles sur internet offrant ainsi différentes heures de départ et permettant une accessibilité complète du chemin du Chenal-du-Moine et une fluidité de la circulation.

Une trentaine de commanditaires se sont joints à l'évènement afin de permettre la réalisation de ce succès, encore une fois.

Les fantômes ont d'ailleurs déjà annoncé leur enthousiasme pour une 7^e édition, l'an prochain...

Merci à tous de votre implication à cette belle fête!



PATINAGE

Pour la saison hivernale, dès que la température le permettra, il nous fera plaisir d'ouvrir les patinoires extérieures situées au **748, chemin du Chenal-du-Moine**.

Un anneau de glace est réservé **exclusivement** au patin libre et l'autre patinoire est consacrée au hockey.

Il est obligatoire de porter un équipement de protection (casque) pour les utilisateurs jouant au hockey.



HORAIRE DES PATINOIRES

Lundi au vendredi :	18 h à 21 h
Journées pédagogiques :	11 h à 21 h
Les samedis et dimanches :	11 h à 21 h

N.-B. – Le chalet d'accueil situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine sera **ouvert** :
le 24 décembre 2022 : 13 h à 17 h
le 31 décembre 2022 : 13 h à 17 h

Le chalet d'accueil sera **fermé** :
le 25 décembre 2022 ainsi que le 1^{er} janvier 2023

GLISSADE AUX LOISIRS

La glissade hivernale éclairée sera en fonction dès que la température le permettra sur le terrain des loisirs au centre Germaine-Guèvremont situé au **748, chemin du Chenal-du-Moine**.

NOUS ATTENDONS LES ENFANTS EN GRAND NOMBRE!





CAPS

Centre Animalier
Pierre-De Saurel

POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ OU UN CHIEN PERDU

450 746-7272

Web : serviceanimalier.info

Courriel : info@serviceanimalier.ca

Suivez le Service Animalier Pierre-De Saurel
et Région sur Facebook



Votre **guide** de préparation
aux **urgences**



72
HEURES

VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

<https://www.preparez-vous.gc.ca>

Canada Sécurité publique Public Safety

Canada

SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour
signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

Composer le : 310-4141 (sans code régional)

Afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.

COMPOSER:
310 - 4141



Sainte-Anne-de-Sorel

ALERTES MUNICIPALES

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



SERVICE GRATUIT

sainteannedesorel.ca • 450 742-1616

Circulation, déneigement, risque d'inondation, avis
d'ébullition, eau brouillée, indice de feu
interruption de l'eau potable, non-consommation de l'eau,
alerte, bris d'aqueduc, avis important.

**Soyez informé immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781 | jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca | jeanbernardemond.com



Facial
Maquillage
Électrolyse
Épilation
Manucure
Pédicure
Cure cellulite



Mélissa Cardin
Esthéticienne



Produits biologiques



124, ch. Chenal-du-Moine
Sainte-Anne-de-Sorel (Qc) J3P 0H5
Tel.: 579-969-3129



TARIFICATION PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL

Tarifs et formats pour la publicité dans le journal Le Phare

1/8 de page	50 \$ par parution+ tx
1/4 de page	85 \$ par parution+tx
1/2 de page	165 \$ par parution+tx



LES SALLES DE LA MUNICIPALITÉ SONT DISPONIBLES EN LOCATION

Pour toute information communiquez avec notre service des loisirs.

450 742-1616 poste 104
loisir@saintannedesorel.ca



Membres du Conseil 2021-2025



MAIRE

M. Michel Péloquin

Cellulaire : (450) 494-1612
mpeloquin@sainteannedesorel.ca

Conseillers



District # 1 **M. Benoit Bibeau**

Téléphone : (450) 746-7789
bbibeau@sainteannedesorel.ca

Marie-Didace, Marie-Napoléon
Paul : 78 à 90, 75 à 91
Chenal-du-Moine : 72 à 610, 77 à 597
Ménard : 47 et 50



District # 2 **M. Guy Lambert**

Téléphone : (450) 881-0560
glambert@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 2 à 254, 37 à 257
Curé-Vanasse, Avelin-Péloquin
Ménard : 1 à 41, 8 à 40
Paul : 5 à 71, 6 à 70



District # 3 **Mme Myriam Cournoyer**

Téléphone : (450) 742-7654
mcournoyer@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 261 à 429, 264 à 432
Du Quai, Milette, Ringuette, Privée
Marianne, Bussières, Saint-Michel
Joli-Bourg,
Chenal-du-Moine : 612 à 698, 613 à 687



District # 4 **M. Vincent Lavallée**

Téléphone : (450) 517-1488
vlavallee@sainteannedesorel.ca

Dupont, Forcier, Saint-Martin
Salvail, de l'Anse, Alfred-Caisse
Chenal-du-Moine : 714 à 1468, 725 à 1465



District # 5 **M. Roger Soulières**

Téléphone : (450) 742-7246
rsoulières@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 1467 à 2593, 1470 à 2600
Lachapelle, Des Nations, Saint-Nazaire
Pierre-Maxime, Des Cèdres



District # 6 **M. Mario Cardin**

Téléphone : (450) 746-1913
mcardin@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 2608 à 3742, 2617 à 3755
Île-aux-Fantômes, Île d'Embarras,
Île Bibeau, Île aux Corbeaux,
Île de Grâce, Île du Moine
Île à la Pierre, Îlette au Pé